

REGLEMENT CHALLENGE U11



ARTICLE 1 : PARTICIPATION

Le nombre d'équipes engagées par Club n'est pas limité.

Les équipes mixtes et les équipes exclusivement féminines sont autorisées.

L'engagement des clubs est fait automatiquement par le District pour les équipes inscrites en plateaux.

Lors de chaque tour, il vous faudra compléter la **Feuille de Match sur Drive** comme lors des plateaux avec :
L'indication claire de l'équipe (ex : AS Club1, AS Club 2...)

L'indication du Nom et Prénom des joueurs ou joueuses, de l'Educateur et/ou du Dirigeant Responsable.

Le score des rencontres.

Lors de chaque tour, il vous faudra remplir la **Feuille de Jongleries** qui vous sera adressée avec le tirage sur la boîte mail du club.

Cette formule permet de faire jouer tous les enfants en évitant les éliminations précoces mais elle nécessite un important travail administratif (classements, programmations des rencontres, convocations). Pour chaque tour, il sera donc impératif que les clubs recevant **renvoient la feuille de jongleries** dûment remplie **avant le lundi 12 h suivant la rencontre** pour une bonne organisation.

ATTENTION ! Dans le cas contraire, l'équipe responsable de l'envoi perdra le bénéfice de son bonus.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DU CHALLENGE

Le challenge se déroule en 5 tours. Lors du 1er tour, les équipes sont réparties en 2 chapeaux de 9 groupes de 4 équipes (sur une base de 72 équipes engagées) en respectant les secteurs géographiques (Flers/Domfront, Argentan/L'Aigle et Alençon/Mortagne) afin de limiter les déplacements.

Le nombre de groupes pourra donc varier en fonction du nombre d'engagés)

La composition des groupes du 2ème tour se fera par tirage au sort par secteur géographique (Flers/Domfront, Argentan/L'Aigle et Alençon/Mortagne) afin de limiter les déplacements.

Les équipes joueront 3 matches de 17 minutes après avoir réalisé la séance de jongleries. (ou 2 matches de 25 minutes dans les poules de 3 équipes)

Dans un même groupe, il sera évité, autant que faire se peut, de mettre ensemble des équipes de niveau 1 et de niveau 3.

A l'issue du 2ème tour sera établi dans chacun de ces 2 chapeaux un classement en prenant comme ordre :

- 1 : Le nombre de points obtenus lors des 6 rencontres disputées
- 2 : En cas d'égalité du nombre de points, le total de jongleries. (au meilleur des 2 tours)
- 3 : Si l'égalité persiste, le total de jongleries avec le score du 9ème joueur puis le 10ème...

Un bonus sera attribué après chaque tour en fonction du total de jongleries.

ATTENTION : en cas d'impossibilité de bâtir uniquement des groupes de 4, par souci d'équité, le classement sera effectué à la moyenne de points par match.

Les équipes classées de la **1ère à la 24ème** place du chapeau 1 disputeront le **Challenge A** (dans la limite de 2 équipes par club)

Les équipes classées de la **25ème à la 36ème** place du chapeau 1 ainsi que les équipes classées de la **1ère à la 12ème** place du chapeau 2 disputeront le **Challenge B** (dans la limite de 2 équipes par club)

Les équipes classées de la **13ème à la 36ème** place du chapeau 2 disputeront le **Challenge C**.

Pour les 3ème, 4ème et 5ème tours, la formule utilisée sera l'échiquier. Là encore, les équipes devront effectuer l'épreuve de la jonglerie et pourront obtenir des points de bonus.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE LA JONGLERIE

Chaque joueur, passe à tour de rôle d'abord pied droit : 2 essais consécutifs (maxi : 30 pied droit et 30 pied gauche) en tenue de footballeur (protège tibia obligatoire), départ ballon au sol ou à la main, une seule surface de rattrapage autorisée (exemple cuisse), ensuite tout le monde passe pied gauche.

Une fois la jonglerie pied fort réalisée, tous les joueurs effectuent la jonglerie pied faible. Pour cela, il est possible de partir du pied fort, le comptage s'effectue à partir du premier contact pied faible.

Après la jonglerie de l'ensemble des joueurs, les 8 meilleurs scores sont retenus pour le total de l'équipe.

Lors de la finale départementale, les équipes participeront à un test jonglerie + frappe dont les modalités vous seront transmises en début de saison.

Le comptage des jongleries de chaque équipe est obligatoirement assuré par l'éducateur de l'équipe adverse assisté éventuellement d'un dirigeant de l'équipe réalisant les jongleries.

ATTENTION ! Tout refus (à signaler sur la Feuille de Match) entraînera l'attribution de 0 point à la jonglerie donc l'impossibilité de se qualifier pour la finale.

Chaque éducateur devra prendre une photo de la feuille de relevé de ces jongleries afin d'éviter toute contestation et tout problème si le club recevant omet d'envoyer la dite feuille. Cette photo sera transmise à la Commission Foot Animation via le secrétariat.

ARTICLE 4 : CLASSEMENT

- ✓ Victoire : 4 points.
- ✓ Nul : 2 points.
- ✓ Défaite : 1 point.
- ✓ Forfait : 0 point.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT DES RENCONTRES

- ✓ Durée des rencontres (plateaux à 4) : 17 mn pour les 1er et 2ème tours
- ✓ Durée des rencontres (3ème, 4ème et 5ème tours) : 2 x 25 mn
- ✓ Nombre de joueurs : 8 + 4 remplaçants maximum (tout le monde joue !)
- ✓ Participation des joueurs : tous les joueurs devront être qualifiés le jour de la rencontre.
- ✓ Lors des 4ème et 5ème tours, il sera autorisé de « descendre » maximum 2 joueurs ayant participé au Challenge A vers le challenge B ou du B vers le C mais aucun joueur ne pourra « descendre » du challenge A vers le C.
- ✓ La Commission ne pourra étudier les éventuels cas litigieux que si une réserve a été posée.

ARTICLE 6 : FINALES DISTRICT

Les Finales des Challenges A et B sont organisées par la Commission de football animation du District, en juin 2025 à Flers.

Elles réunissent les 12 premières équipes du département à l'issue du 5^{ème} tour qualifiées pour le challenge A et les 12 premières équipes pour le challenge B, après tirage au sort intégral, selon la formule "ECHIQUIER".

La Finale du Challenge C réunira les 12 premières équipes du classement et sera couplée avec celle des U13 qui se déroulera le 24 mai 2025 à Domfront. Un club ne pourra y être représenté que par une seule équipe.

ATTENTION :

Un joueur ayant participé au challenge A lors du 5ème tour ne pourra prétendre à jouer la finale du B.

Un joueur ayant participé au challenge B lors du 5ème tour ne pourra prétendre à jouer la finale du C.

Un joueur ne pourra participer qu'à une seule finale.

La Commission Foot Animation vérifiera en amont la liste des joueurs présents sur la feuille de match et préviendra, en cas de non respect de la règle précédente, les clubs concernés au minimum le mercredi précédent les finales.

Nombre de rencontres : cinq de 2 x 10 minutes avec une mi-temps de 2 minutes.

ARTICLE 7 :

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par la Commission de Football Animation, responsable de la compétition, et en dernier ressort par le Comité Directeur du District sauf en ce qui concerne les faits disciplinaires jugés par la Commission de Discipline du District.